



Prix du Forfait en cour d'appel

Par **poujois franck**, le **19/04/2018** à **23:28**

Bonjour, je voulais savoir le prix du forfait cour d'appel aux prud'hommes à paris (j'ai gagné au 1er jugement) que je devrais à mon avocate qui est absente donc pas joignable. Doit-on repayer des honoraires pour l'appel étant donné que j'ai déjà payé au premier jugement lié par convention.Cordialement. Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **20/04/2018** à **08:11**

Bonjour,

Je ne sais pas si par prix du forfait, vous entendez convention d'honoraires car dans ce cas elle devrait préciser en plus de l'honoraire fixe sur quoi repose le variable éventuellement...